DLP 24-7-85538682

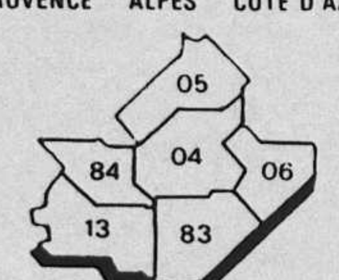
F.X n°1

® Avertissements agricoles



ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

16 Juillet 1985 - N°14

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud CPPAP N° 478 AD

ARBORICULTURE

RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI AVANT RECOLTE

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - REPRISE DU VOL .

En secteurs précoces et en vergers très infestés, les premières pénétrations auront lieu à partir des 16-17 Juillet .

POURRITURES SUR POIRES - TRAITEZ SEULEMENT EN CAS DE RISQUES .

Particulèrement en vergers irrigués par aspersion, près de la récolte et notamment sur Guyot, un champignon tel le *Phytophthora cactorum* peut attaquer les fruits situés à la partie basse de l'arbre .

On utilisera entre la dernière aspersion et la récolte l'une des matières actives suivantes : captane, captafol, folpel, mancozèbe, tolylfluanide. Toutes également efficaces contre la *Tavelure* .

PSYLLES DU POIRIER - MULTIPLICATION ACTIVE DES AUXILIAIRES .

Evitez donc toute intervention intempestive .

NOIRCISSEMENT DES FEUILLES DE POIRIER - EVITEZ LES EXCES D'EAU ET LES ACARIENS .

MINEUSE CERCLEE - DEBUT DES PREMIERES MINES D'ETE .

Dans les vergers à protéger préférer actuellement un produit (LANNATE) également valable contre le *Carpocapse* dès maintenant ou à l'apparition des nouvelles mines .

TAVELURE et OIDIUM - MAINTENIR LA PROTECTION SI NECESSAIRE .

TORDEUSE ORIENTALE SUR COGNASSIER - ATTENTION AUX VARIETES SENSIBLES .

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

MALADIES DE CONSERVATION - POURSUIVRE LA PROTECTION EN FONCTION DE LA RECOLTE , notamment des pêches et des nectarines .

TORDEUSE ORIENTALE et PETITE MINEUSE (Anarsia) DU PECHER - VOL EN COURS, DANGER .

CARPOCAPSE DES PRUNES (Rappel) - INTERVENIR SUR VARIETES TARDIVES .

OIDIUM - MAINTENIR LA PROTECTION SI NECESSAIRE .

..../....

ABONNEMENT 1er janv 31 dec 100F
à Regis. de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

P28

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

OTIORRHYNQUE DU FRAISIER -

Depuis quelques années, ce charançon,de couleur noire,estresponsable d'importants dégâts dans les fraisiers du Vaucluse et du Var .

L'espèce en cause : *Otiorrhynchus méridionalis gyll* n'est pas la même que dans les autres régions françaises touchées aussi par ce problème .Les dégâts sont pourtant semblables :

- Feuilles mangées au printemps par les adultes (présence d'encoches sur les bords .

- Racines dévorées par les larves en fin d'hiver .Les plants très atteints meurent .

La lutte est difficile .Les expérimentations se poursuivent .Actuellement, deux méthodes semblent donner de bons résultats .

. Application au 1er Août d'un microgranulé insecticide, en couverture, puis incorporation par une précipitation de 20 mm d'eau .Le carbofuran (CURATER) à 600 g de M.A./ha possède une bonne efficacité, mais n'est pas homologué pour cet usage .

. Pulvérisation d'un insecticide .La protection doit débuter dès à présent et sera renouvelée tous les 15 jours jusqu'au 15 Septembre .

Produit utilisable : acéphate (ORTHENE 1,5 kg P.C./ha) en pulvérisation abondante (1000 L/ha) .

ATTENTION - Les traitements dirigés contre les adultes au printemps ou les larves visibles en hiver sont inefficaces et dangereux .

CHENILLE A FOURREAU DE L'ASPERGE -

Dans les zones tardives ou très attaquées (forte présence de fourreaux), on maintiendra la protection jusque vers le 15 Août .

Suivre les conseils donnés à ce sujet dans le bulletin N°13 .

MOUCHE DU CHOU, DE LA CAROTTE -

Vol nul .

TEIGNE DU POIREAU -

Renouvelez la protection vers le 20 Juillet .

DEGATS d'ALTISES SUR JEUNES SEMIS (Bette à carde, Choux) -

Ces petits insectes à reflets brillants sont très rapides .Ils rongent les jeunes feuilles (trous circulaires) et le bourgeon principal rendant certains plants "borgnes" .

Pour limiter les dégâts on désherbera soigneusement les pépinières et leurs alentours .

En présence de l'insecte effectuez un traitement au carbaryl (SEVIN, KUMITAL) à 75 g de M.A./hl .

-----0000-----